

DE L'HUILE SUR LE FEU !

À PROPOS DE VOITURE DE FLIC BRÛLÉE, DE PROCÈS, ET DE SOLIDARITÉ

Du 19 au 22 septembre 2017, 9 personnes passeront en procès, accusées de l'attaque d'une voiture de flics quai de Valmy à Paris le 18 mai 2016. Deux attendent toujours en taule, dont l'une depuis maintenant plus d'un an, tandis que six autres sont sous contrôle judiciaire et que la dernière est encore recherchée.

Ce jour-là, en plein mouvement contre la « loi travail », des policiers se rassemblent place de la République pour geindre contre la « haine anti-flics ». Une vraie provocation après deux mois de manifestations réprimées à coup de lacrymos, de grenades, de matraque, d'arrestations. Une contre-manifestation est appelée et interdite, mais elle s'élance malgré tout dans les rues de Paris, croisant sur son passage une voiture sérigraphiée avec deux flics à son bord, qui est attaquée puis brûlée.

Pour beaucoup, ce geste a donné de l'air. Comme ça donne de l'air quand ça pète à Beaumont suite à l'assassinat d'Adama Traoré, à Aulnay suite au viol de Théo, ou quand une voiture de police crame à son tour devant le comico du 19e le soir du meurtre de Shaoyo Liu, ou encore quand les rues d'Hambourg s'embrasent pendant le G20. Comme

ça donne de l'air chaque fois que sont renvoyées aux flics un peu de l'humiliation et des brutalités qu'ils infligent au quotidien.

La justice frappe souvent fort quand ses larbins en bleu sont attaqués. C'est que justice et police sont toutes deux au service de l'État et des puissants de ce monde, pour perpétuer l'ordre des choses basé sur l'exploitation, le racisme, le sexisme, l'homophobie, ... et qu'il ne faudrait pas avoir l'impression de pouvoir changer les choses.

Alors il faut mettre sous contrôle par la menace de la prison ceux et celles qui, par choix ou par nécessité, sortent des chemins balisés du travail, de la consommation, de la soumission au pouvoir.

Les moyens à leur disposition sont toujours plus nombreux. Que ce soit l'annonce de la construction de dizaines de nouvelles prisons pour enfermer toujours plus, la légalisation à venir de l'état d'urgence permanent, ou encore la nouvelle loi sur la légitime défense des flics. Tout ça à coup de « c'est pour votre sécurité », dans l'acceptation générale, ou presque.

C'est dans ce contexte que le procès va se dérouler, certainement sous une forte pression médiatique où il s'agirait d'en faire un procès exemplaire, celui du mouvement contre la loi travail et plus généralement d'une hostilité diffuse contre la police particulièrement palpable ces derniers temps.

Face à ça, à nous de ne pas nous laisser museler. Exprimons notre solidarité avec celles et ceux qui subissent la répression pour des actes de révolte qu'on partage. Ne laissons pas la salle d'audience aux journalistes et aux parties civiles dont Alliance, syndicat de police ayant appelé à la manifestation du 18 mai 2016, toujours prompt à s'afficher dans les médias pour des campagnes racistes et sécuritaires.

Faisons vivre notre solidarité également dans la rue. Ici ou ailleurs, ne laissons pas la justice condamner dans l'indifférence, sabotons la chaîne du contrôle et de l'enfermement, opposons-nous au flicage de nos vies et aux diverses mesures qui visent à le rendre total et permanent.

Liberté pour les inculpé-e-s de la voiture de flics brûlée le 18 mai 2016 !

Liberté pour tou-te-s !

DISCUSSION PUBLIQUE, JEUDI 14 SEPTEMBRE À 19H AU CICP 21 TER RUE VOLTAIRE, MÉTRO RUE DES BOULETS

PROCÈS TOUS LES JOURS À 13H30 DU 19 AU 22 SEPTEMBRE, 14E CHAMBRE DU TGI DE PARIS, MÉTRO CITÉ.

